

**LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER  
COMITE DEPARTEMENTAL D'INDRE ET LOIRE**

331, rue Victor Hugo – BP 60905  
37009 TOURS cedex

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

**ADEVAL AUDIT**

*SAS au capital de 274 000 euros*  
22 rue Charles Bertheau  
75013 PARIS

RCS PARIS 824 793 434

Inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

**ADEVAL AUDIT**  
*Commissaire aux Comptes*  
22 rue Charles Bertheau  
75013 PARIS

**LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**  
**Comité départemental d'Indre et Loire**  
331, rue Victor Hugo – BP60905  
37009 TOURS cedex

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Assemblée générale d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2023**

Aux membres de l'association LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER – CD 37,

**OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LIGUE CONTRE LE CANCER – Comité départemental d'Indre et Loire, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**FONDEMENT DE L'OPINION**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association, décrites dans la note de l'annexe, concernant l'évaluation des dons et legs et comptes rattachés. Les diligences que nous avons effectuées nous permettent de considérer que les valeurs d'exploitation inscrites au bilan sont correctement évaluées. Nous nous sommes également assurés du correct rattachement des créances et produits à cet exercice.

## **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

## **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

## **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

. il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

. il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

. il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

. il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

. il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 27 mars 2024

ADEVAL AUDIT  
Jean-Michel MOTRIEUX  
*Commissaire aux Comptes*

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2023	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2022
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>45 539.32</b>	<b>(32 927.94)</b>	<b>12 611.38</b>	<b>11 604.46</b>
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	45 539.32	(32 927.94)	12 611.38	11 604.46
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>400 000.00</b>	<b>(17 381.93)</b>	<b>382 618.07</b>	<b>362 548.52</b>
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés	400 000.00		400 000.00	400 000.00
Prêts		(17 381.93)	(17 381.93)	(37 451.48)
Autres immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I</b>	<b>445 539.32</b>	<b>(50 309.87)</b>	<b>395 229.45</b>	<b>374 152.98</b>
<b>STOCKS et EN-COURS</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES</b>				
<b>CRÉANCES</b>	<b>77 775.30</b>		<b>77 775.30</b>	<b>95 812.76</b>
Créances clients, usagers et comptes rattachés	630.00		630.00	2 260.00
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	77 145.30		77 145.30	93 552.76
Legs et donations en cours de réalisation				
<b>TRÉSORERIE</b>	<b>1 985 206.23</b>		<b>1 985 206.23</b>	<b>1 575 612.46</b>
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 985 206.23		1 985 206.23	1 575 612.46
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>5 953.55</b>		<b>5 953.55</b>	<b>2 912.49</b>
<b>ACTIF CIRCULANT - TOTAL II</b>	<b>2 068 935.08</b>		<b>2 068 935.08</b>	<b>1 674 337.71</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>2 514 474.40</b>	<b>(50 309.87)</b>	<b>2 464 164.53</b>	<b>2 048 490.69</b>
<b>ENGAGEMENT REÇUS</b>				
<b>LEGS NET A REALISER</b>				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2023	Exercice au 31/12/2022
Fonds propres sans droit reprise	1 766 088.23	1 702 479.42
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	1 766 088.23	1 702 479.42
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	421 287.80	63 608.81
Situation nette (sous total)	2 187 376.03	1 766 088.23
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>FONDS PROPRES - TOTAL I</b>	<b>2 187 376.03</b>	<b>1 766 088.23</b>
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	1 096.28	3 432.00
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II</b>	<b>1 096.28</b>	<b>3 432.00</b>
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	56 555.00	53 114.00
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III</b>	<b>56 555.00</b>	<b>53 114.00</b>
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
<b>AVANCES et ACOMPTEs sur COMMANDES EN COURS</b>		
<b>DETTES</b>	<b>219 137.22</b>	<b>225 856.46</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	116 886.78	85 496.23
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	48 038.47	46 389.68
Dettes fiscales	5 912.78	1 249.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	48 299.19	92 721.55
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
<b>EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV</b>	<b>219 137.22</b>	<b>225 856.46</b>
Ecarts de conversion passif (V)		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>2 464 164.53</b>	<b>2 048 490.69</b>

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	38 512.00	39 712.00	(1 200.00)	-3.02 %
Ventes de biens et services	9 863.34	9 427.00	436.34	4.63 %
Ventes de biens	593.00	620.00	(27.00)	-4.35 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	9 270.34	8 807.00	463.34	5.26 %
. dont parrainages	1 072.00		1 072.00	
Concours publics et subventions d'exploitation	980.00	8 365.00	(7 385.00)	-88.28 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	512 297.11	515 528.88	(3 231.77)	-0.63 %
Dons manuels	505 313.11	503 544.88	1 768.23	0.35 %
Mécénats	6 984.00	11 984.00	(5 000.00)	-41.72 %
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	946 091.16	525 258.78	420 832.38	80.12 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges				
Utilisations des fonds dédiés	2 335.72	18 113.00	(15 777.28)	-87.10 %
Autres produits	1 574.22	(18.89)	1 593.11	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 511 653.55</b>	<b>1 116 385.77</b>	<b>395 267.78</b>	<b>35.41 %</b>
Achats de marchandises	1 561.95	1 588.74	(26.79)	-1.69 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	319 669.93	250 513.03	69 156.90	27.61 %
Aides financières	472 818.11	414 406.95	58 411.16	14.10 %
Impôts, taxes et versements assimilés	4 425.86	4 278.16	147.70	3.45 %
Salaires et traitements	213 715.19	212 570.98	1 144.21	0.54 %
Charges sociales	82 094.16	78 280.89	3 813.27	4.87 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	8 515.68	16 390.20	(7 874.52)	-48.04 %
Report en fonds dédiés		4 000.00	(4 000.00)	
Autres charges	37 793.40	35 105.77	2 687.63	7.66 %
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 140 594.28</b>	<b>1 017 134.72</b>	<b>123 459.56</b>	<b>12.14 %</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>371 059.27</b>	<b>99 251.05</b>	<b>271 808.22</b>	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	24 063.64	2 381.24	21 682.40	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char	20 069.55		20 069.55	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>44 133.19</b>	<b>2 381.24</b>	<b>41 751.95</b>	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		37 451.48	(37 451.48)	
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		<b>37 451.48</b>	<b>(37 451.48)</b>	
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>44 133.19</b>	<b>(35 070.24)</b>	<b>79 203.43</b>	

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>415 192.46</b>	<b>64 180.81</b>	<b>351 011.65</b>	
Sur opérations de gestion	11 335.12		11 335.12	
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>11 335.12</b>		<b>11 335.12</b>	
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>11 335.12</b>		<b>11 335.12</b>	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	5 239.78	572.00	4 667.78	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 567 121.86</b>	<b>1 118 767.01</b>	<b>448 354.85</b>	<b>40.08 %</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 145 834.06</b>	<b>1 055 158.20</b>	<b>90 675.86</b>	<b>8.59 %</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>421 287.80</b>	<b>63 608.81</b>	<b>357 678.99</b>	
Dons en nature	51 960.96	45 683.20	6 277.76	13.74 %
Prestations en nature	54 874.00	45 765.00	9 109.00	19.90 %
Bénévolat				
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>106 834.96</b>	<b>91 448.20</b>	<b>15 386.76</b>	<b>16.83 %</b>
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature	54 874.00	45 765.00	9 109.00	19.90 %
Personnel bénévole	51 960.96	45 683.20	6 277.76	13.74 %
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>106 834.96</b>	<b>91 448.20</b>	<b>15 386.76</b>	<b>16.83 %</b>
NON AFFECTÉS				



**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**  
**CLOS AU 31/12/2023**

A handwritten signature in blue ink, located at the bottom right of the page.

## TABLE DES MATIERES

<b>1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION</b>	<b>&amp; DES FAITS CARACTÉRISTIQUES</b>
DE L'EXERCICE.....	4
1.1 OBJET SOCIAL .....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
<b>2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES .....</b>	<b>6</b>
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX.....	6
2.1.1 <i>Préambule</i> .....	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i> .....	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i> .....	6
2.2.2 <i>Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)</i> .....	<i>Error! Bookmark not defined.</i>
<b>3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN .....</b>	<b>8</b>
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	8
3.1.1 <i>Principes généraux</i> .....	8
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i> .....	9
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i> .....	9
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i> .....	9
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i> .....	10
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i> .....	10
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023</i> .....	10
3.1.7 <i>Stocks</i> .....	11
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i> .....	11
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i> .....	11
3.1.3 <i>Disponibilités</i> .....	12
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i> .....	12
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i> .....	12
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF .....	13
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i> .....	13
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i> .....	14
3.2.3 <i>Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)</i> .	<i>Error! Bookmark not defined.</i>
3.2.4 <i>Provisions pour risques et charges</i> .....	15
3.2.4.1 <i>Tableau de variation</i> .....	15
3.2.4.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i> .....	15
3.2.5 <i>Dettes</i> .....	15
3.2.5.1 <i>Etat des échéances</i> .....	15
3.2.5.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i> .....	16
3.2.6 <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i> .....	16
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN .....	16
<b>4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>17</b>
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) .....	17
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION .....	18
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i> .....	19
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i> .....	19
4.2.1.2 <i>Dons manuels et dons étrangers</i> .....	19
4.2.1.3 <i>Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)</i> .....	<i>Error! Bookmark not defined.</i>
4.2.1.4 <i>Mécénat</i> .....	20
4.2.1.5 <i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i> .....	20
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i> .....	20
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i> .....	20
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i> .....	21
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i> .....	21
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i> .....	21
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i> .....	22

4.2.5	Utilisation des fonds dédiés .....	22
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION .....	22
4.3.1	Modalités de répartition des charges .....	23
4.3.2	Missions sociales .....	24
4.3.3	Frais de recherche de fonds.....	24
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	24
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources.....	24
4.3.4	Frais de fonctionnement .....	25
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations .....	25
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice .....	25
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD.....	25
4.4.1	Principes généraux .....	25
4.4.2	Principes de valorisation .....	26
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD.....	27
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT .....	29
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes.....	29
4.6.2	Charges et produits exceptionnels.....	29
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER).....	30
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER) .....	30
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public.....	33
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public .....	33
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE.....	34
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN .... <b>ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.</b>	
5.1.1	Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)..... <b>Error!</b> <b>Bookmark not defined.</b>	
5.2	AUTRES INFORMATIONS.....	34
5.2.1	Informations relatives aux bénévoles .....	34
5.2.2	Informations relatives au personnel salarié.....	35
5.2.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice .....	35
5.2.4	Certification du nombre d'adhérents.....	35

# 1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

## 1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

## 1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

### 1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

---

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Des dons hors cotisations qui se sont maintenus à un niveau élevé malgré le contexte inflationniste sur 2023 (505 K€ en 2023 contre 503 K€ en 2022)
- Un montant très élevé de legs et assurances vie sur l'année 2023 : 895 K€ (contre 503 K€ en 2022)
- Une hausse des missions sociales de 138 K€ par rapport à 2022 dont 442 K€ alloués à des programmes de recherche contre 386 K€ en 2022
- Des amortissements et provisions en baisse liés principalement à la revalorisation du portefeuille titres compte tenu de la hausse des taux d'intérêt en 2023

## 2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

### 2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

---

#### 2.1.1 Preamble

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

#### 2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

### 2.2 DÉROGATIONS

---

#### 2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

La Ligue Nationale Contre le Cancer a mis en œuvre tous les moyens pour permettre d'appréhender les impacts de la réforme comptable, tant en termes de collecte des informations et de traçabilité des opérations, que de système d'information de gestion et de contrôle interne.

Compte tenu des contraintes de planning de mise en œuvre imposées et par dérogation aux règles relatives au traitement des legs et donations énoncées précédemment, la Direction comptable et financière de l'association a décidé, au niveau du siège et de ses comités RUP et MUP, de retenir les options suivantes :

- En cas de perte de valeur, les biens provenant de legs (ou de donations) destinés à être cédés, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. A l'issue d'une période de trois ans et en l'absence de cession, la valeur des actifs dépréciés sera considérée comme nulle.
- Les actifs et passifs identifiés préalablement à l'acceptation des legs par le Conseil d'administration peuvent faire l'objet de modifications de valeur (à la hausse ou à la baisse) à posteriori, qui ne nécessitent pas la rédaction d'un nouvel avenant à soumettre au CA, contrairement aux modifications de quote-part. Les actifs et passifs non identifiés préalablement à l'acceptation du legs par le CA, feront l'objet d'un avenant qui sera soumis à l'acceptation du CA. Cela entraînera une comptabilisation des nouvelles valeurs.

- Les dossiers ouverts au 31 décembre, comportant des éléments financiers transmis par le notaire et une quote-part seront inscrits en hors bilan, contrairement aux dossiers dont les éléments financiers sont partiels ou inexistants, ou encore ne comportant pas de quote-part.

Pour les dossiers d'assurances vie, il ne sera pas comptabilisé de montant en hors bilan du fait que la Ligue ne dispose de la clause bénéficiaire qu'après l'encaissement.

Sur des aspects plus techniques, les écritures de hors bilan seront passés dans les comptes de classe 8.

- Pour les dossiers de « Quasi usufruit » (usufruit de sommes d'argent), si la Ligue ne possède pas de position des comptes bancaires concernés au-delà de 5 ans, la valorisation en sera portée à zéro. En conséquence, une dépréciation sera comptabilisée.

## 3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

### 3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

---

#### 3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

### 3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	39 458	6 082		45 540
Immobilisations financières	400 000			400 000
<b>Total</b>	<b>439 458</b>	<b>6 082</b>	<b>0</b>	<b>445 540</b>

#### 3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...		
→ ...		
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>6 082</b>	<b>0</b>
→ Univr studio kit quick start	4 104	
→ Ordi PC DELL	989	
→ Ordi PC DELL	989	
<b>Immobilisations financières</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...		
→ ...		

### 3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	27 853	5 075		32 928
Amort.Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>27 853</b>	<b>5 075</b>	<b>0</b>	<b>32 928</b>

### 3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

### 3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	400 000	0	0	400 000
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>400 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>400 000</b>

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

### 3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023

Rubriques	Montant souscript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

### 3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
<b>Actif immobilisé</b>			
→ Autres immobilisations financières		0	
<b>Actif circulant et charges d'avance</b>			
→ Créances clients et comptes rattachés	630	630	
→ Autres Créances	77 145	77 145	
→ Créances reçues par legs ou donations	0	0	
→ Charges constatées d'avance	5 954	5 954	
<b>Total</b>	<b>83 729</b>	<b>83 729</b>	<b>0</b>

### 3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières	37 451		20 070	17 382
<b>Total</b>	<b>37 451</b>	<b>0</b>	<b>20 070</b>	<b>17 382</b>

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations	400 000	382 618		20 070	
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
<b>Total</b>	<b>400 000</b>	<b>382 618</b>	<b>0</b>	<b>20 070</b>	<b>0</b>

### 3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	23 359	
Livrets et comptes épargne	806 063	22 692
Comptes à terme	1 100 000	
Caisse	1 822	
Chèques à encaisser	52 591	
Intérêts courus à recevoir	1 372	
<b>Total</b>	<b>1 985 207</b>	<b>22 692</b>

### 3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Fournisseurs débiteurs</b>		
→ APST 37	27	46
→ O3 EXPERTS	14 400	
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>		
<b>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</b>		
→ LEGS A RECEVOIR	1 440	42 035
→ DONS A RECEVOIR	46 654	41 481
→ PREL AUTOMATIQUES	5 843	5 407
<b>Autres créances</b>		
→ AUTRES PRODUITS A RECEVOIR (OPERATION LECLERC)	3 456	
→		
→		
<b>Disponibilités</b>		
<b>Total</b>	<b>71 820</b>	<b>88 969</b>

### 3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
AXA ASSURANCE MULTIRISQUES	2 187	2 105
SHAM RELYENS ASSURANCE MULTIRISQUES	395	347
SHAM RELYENS ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE	460	460
KOESIO	69	
PALAIS CONGRES ACPTÉ	2 484	
NOUVELLE REPUBLIQUE	358	
<b>Total</b>	<b>5 954</b>	<b>2 912</b>

### 3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

#### 3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2023		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise	1 702 479				63 609					1 766 088
→ Fonds statutaires										
→ Fonds de réserve générale										
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves										
Report à nouveau										
Excédent ou déficit de l'exercice	63 609		-63 609	-33 065	421 288	475 201				421 288
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
<b>Total</b>	<b>1 766 088</b>		<b>-63 609</b>	<b>-33 065</b>	<b>484 897</b>	<b>475 201</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>2 187 376</b>

### 3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

⇨ Lignes à ventiler par projet

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
<b>Subventions d'exploitation :</b>		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
<b>Ressources liées à la Générosité du Public :</b>		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>		12 000	3 432	0	2 336	1 096
→ Convention Siège Ligue CNAM "Espace sans tabac"	2019	12 000	3 432		2 336	1 096
→ ...						
<b>Total</b>		<b>12 000</b>	<b>3 432</b>	<b>0</b>	<b>2 336</b>	<b>1 096</b>

### 3.2.3 Provisions pour risques et charges

#### 3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
<b>Provisions pour risques</b>				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
<b>Provisions pour charges</b>				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	53 114	3 441		56 555
→				
<b>Total</b>	<b>53 114</b>	<b>3 441</b>	<b>0</b>	<b>56 555</b>

#### 3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

### 3.2.4 Dettes

#### 3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	116 887	116 887		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	53 951	53 951		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	48 299	48 299		
Produits constatés d'avance		0		
<b>Total</b>	<b>219 137</b>	<b>219 137</b>	-	-

### 3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Dettes fiscales :</b>	<b>5 240</b>	<b>572</b>
→ Impôt sur les sociétés	5 240	572
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
<b>Dettes sociales :</b>	<b>48 711</b>	<b>47 066</b>
→ Urssaf/ Pôle emploi	8 214	9 573
→ Caisse de retraite	1 836	2 452
→ Caisse de prévoyance	3 815	3 851
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer	1 554	1 997
→ Dettes congés à payer	22 023	19 957
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	10 596	8 560
→ Prélèvement à la source	673	677
<b>Total</b>	<b>53 951</b>	<b>47 638</b>

### 3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :</b>	<b>116 886</b>	<b>85 496</b>
→ FNP - Factures non parvenues		
Fournisseurs publics	25 667	24 279
Fournisseurs intragroupe	11 583	3 574
Fournisseurs factures à recevoir	39 585	16 875
Fournisseurs factures à recevoir intragroupe	40 051	40 768
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
...		
...		
...		
<b>Dettes des legs et donations :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
...		
<b>Autres dettes :</b>	<b>48 299</b>	<b>92 722</b>
Charges à payer autres	628	341
Charges à payer recherche	47 672	92 380
<b>Total</b>	<b>165 185</b>	<b>178 218</b>

### 3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

NEANT

## 4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

LA LIQUE CONTRE LE CANCER	REPORTING - COMITÉ D'INDRE ET LOIRE		Décembre 2023		Décembre 2022	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>						
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>	<b>952 310,97</b>	<b>887 219,47</b>	<b>814 317,58</b>	<b>781 133,58</b>		
1.1 Réalisées en France	952 310,97	887 219,47	814 317,58	781 133,58		
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	509 889,42	509 219,42	428 599,39	425 999,39		
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	442 421,55	378 000,05	385 718,19	355 134,19		
1.2 Réalisées à l'étranger						
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme						
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>96 452,18</b>	<b>96 452,18</b>	<b>93 034,52</b>	<b>86 425,52</b>		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	96 452,18	96 452,18	93 034,52	86 425,52		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources						
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>88 390,13</b>	<b>74 500,79</b>	<b>91 498,62</b>	<b>89 621,62</b>		
3.1 Frais d'information et de communication	30 977,72	30 977,72	15 737,36	15 737,36		
3.2 Frais de fonctionnement	52 337,73	38 448,39	73 665,30	71 788,30		
3.3 Autres charges	5 074,68	5 074,68	2 095,96	2 095,96		
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>3 441,00</b>	<b>3 441,00</b>	<b>51 735,48</b>	<b>51 735,48</b>		
<b>5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>	<b>5 239,78</b>		<b>572,00</b>			
<b>6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>			<b>4 000,00</b>			
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 145 834,06</b>	<b>1 061 613,44</b>	<b>1 055 158,20</b>	<b>1 008 916,20</b>		
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>421 287,80</b>		<b>63 608,81</b>			

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>54 874,00</b>	<b>54 874,00</b>	<b>45 765,00</b>	<b>45 765,00</b>
Réalisées en France	54 874,00	54 874,00	45 765,00	45 765,00
Réalisées à l'étranger				
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>				
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>			<b>45 683,20</b>	<b>45 683,20</b>
<b>TOTAL</b>	<b>54 874,00</b>	<b>54 874,00</b>	<b>91 448,20</b>	<b>91 448,20</b>

RESSOURCES	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-1 516 744,28</b>	<b>-1 516 744,28</b>	<b>-1 070 614,86</b>	<b>-1 070 614,86</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie	-38 512,00	-38 512,00	-39 712,00	-39 712,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-512 297,11	-512 297,11	-515 528,88	-515 528,88
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-965 935,17	-965 935,17	-515 373,98	-515 373,98
<b>2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-26 992,31</b>		<b>-21 674,15</b>	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	-1 072,00			
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-13 010,97		-21 693,04	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-12 909,34		18,89	
<b>3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>-980,00</b>		<b>-8 365,00</b>	
<b>4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>-20 069,55</b>	<b>-20 069,55</b>		
<b>5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>	<b>-2 335,72</b>		<b>-18 113,00</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>-1 567 121,86</b>	<b>-1 536 813,83</b>	<b>-1 118 767,01</b>	<b>-1 070 614,86</b>

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2023		Décembre 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-106 834,96</b>	<b>-106 834,96</b>	<b>-91 448,20</b>	<b>-91 448,20</b>
Bénévolat				
Prestations en nature	-54 874,00	-54 874,00	-45 765,00	-45 765,00
Dons en nature	-51 960,96	-51 960,96	-45 683,20	-45 683,20
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>				
<b>3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>-106 834,96</b>	<b>-106 834,96</b>	<b>-91 448,20</b>	<b>-91 448,20</b>

#### 4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

#### 4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

##### 4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

##### 4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à XXXXXX €

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Total pays X	0
Total pays Y	0
Total pays Z	0
Total	0

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité

#### 4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

#### 4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>Quote-part de générosité reçue d'autres organismes</b>		
→ Leg et assurance vie et opérations Leclerc	933 080	503 566
→ ...		
<b>Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :</b>		
→ Produits financiers (parts sociales)	24 064	2 381
→ Ventes et produits affectés aux missions sociales (dont abonnement Vivre)	5 831	8 063
→ Prestations diverses	2 960	1 364
→ ...		
<b>Total</b>	<b>965 935</b>	<b>515 374</b>

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

#### 4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

##### 4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

#### 4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

#### 4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Produits divers	1 574	19
<b>Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :</b>		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
→ Vente garage	11 335	
<b>Total</b>	<b>12 909</b>	<b>19</b>

#### 4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
  - Les subventions d'exploitation ;
  - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

#### 4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés Reprises sur dépréciations obligations	20 069,55	0
<b>Total</b>	<b>20069,55</b>	<b>0</b>

#### 4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	2 336	3 113
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	0	15 000
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	0	0
<b>Total</b>	<b>2 336</b>	<b>18 113</b>

### 4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

#### 4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance  
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie par l'annexe 2 du PV du CA du 12/12/2023 et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 12/12/2023.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Prévention	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement
Loyer immobilier	6 404	1 578	464	835
Assurance	2 010	495	146	262
Location mobilière	2 298	566	167	300
Frais postaux et communications 626100	6 340	1 562	459	827
Frais postaux et communications 626200	3 727	918	270	486
Entretien et maintenance	7 921	1 951	574	1 033
Maintenance 615600	679	167	49	89
Honoraires social compta sauf CAC	18 229	4 491	1 331	2 378
Fournitures administratives	1 848	455	134	241
Petit matériel	144	34	10	19
Autre matériel	13 807	3 402	1 001	1 801
<b>Total</b>	<b>63 407</b>	<b>15 620</b>	<b>4 605</b>	<b>8 270</b>

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Actions pour les malades	180 985	175 890
Actions d'information, de prévention et de dépistage	58 071	49 324
Actions de formation	0	1 260
Actions de recherche	20 762	21 503
Actions de société et politique de santé	0	0
Frais d'appel aux dons et legs	0	0
Frais de fonctionnement (dont communication)	35 991	42 875
<b>Total</b>	<b>295 809</b>	<b>290 852</b>

### 4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2023	2022
Actions pour les malades	350 293	301 570
Actions d'information, prévention,dépistage	113 814	83 952
Actions de formation	376	1 799
Actions de recherche	44 278	40 225
Actions autres	1 129	1 053
<b>Total</b>	<b>509 889</b>	<b>428 599</b>
Versement à d'autres organismes	2023	2022
Actions pour les malades		
Actions d'information, prévention,dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	441 672	384 718
Actions autres	750	1 000
<b>Total</b>	<b>442 422</b>	<b>385 718</b>

### 4.3.3 Frais de recherche de fonds

#### 4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

#### 4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

#### 4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2023	2022
Frais d'information et de communication	30 978	15 737
Frais de gestion	41 425	64 054
Impôts et taxes	754	134
Cotisation statutaire	10 159	9 477
Charges financières	0	0
Dotations aux amortissements	5 075	2 096
...		
<b>Total</b>	<b>88 390</b>	<b>91 499</b>

#### 4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

#### 4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes	0	4 000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>4 000</b>

### 4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

#### 4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

#### 4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Bénévolat	SMIC x 1,5	51 961	45 683
Mécénat de compétence Autres (à préciser)	Tarif négocié	54 874	45 765
<b>Total</b>		<b>106 835</b>	<b>91 448</b>

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

REPORTING - COMITÉ D'INDRE ET LOIRE	31/12/2023	MISSIONS SOCIALES : Réalisation en France		MISSIONS SOCIALES : Versements à d'autres organismes agissant en France		Réalisées à l'étranger		FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	FRAIS DE RECHERCHE D'AUTRES RESSOURCES	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE
		TOTAL	TOTAL	Actions réalisées par l'organisme	Versements à un organisme central ou d'autres organismes	TOTAL	TOTAL						
Tableau de passage CROD   CR CHRG													
01/03/2024 - 11.09													
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 140 594,28</b>	<b>509 889,42</b>	<b>442 421,55</b>					<b>96 452,18</b>		<b>88 390,13</b>	<b>3 441,00</b>		
Achats de marchandises	1 561,95	1 561,95											
Variation de stock													
Autres achats et charges externes	319 669,93	194 121,78						89 303,20		36 244,95			
Aides financières	472 818,11	30 396,56	442 421,55							753,67			
Impôts, taxes et versements assimilés	4 425,85	3 672,19								25 910,22			
Salaires et traitements	213 715,19	187 804,97								10 080,34			
Charges sociales	82 094,16	72 013,82								5 074,68	3 441,00		
Dotations aux amortissements, dépréciations et Reports en fonds dédiés	8 515,68												
Autre charges d'exploitation	37 793,40	20 318,15						7 148,98		10 326,27			
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>													
Dotations aux amortissements, dépréciations et intérêts et charges assimilées													
Différences négatives de change													
Charges nettes sur cessions de VMP													
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>													
Sur opérations de gestion													
Sur opérations en capital													
Dotations aux amortissements, dépréciations et													
<b>AUTRES</b>	<b>5 239,78</b>											<b>5 239,78</b>	
Participation des salariés aux résultats													
Impôt sur les bénéfices	5 239,78											5 239,78	
<b>C.R</b>	<b>1 145 834,06</b>	<b>509 889,42</b>	<b>442 421,55</b>					<b>96 452,18</b>		<b>88 390,13</b>	<b>3 441,00</b>		
C.E.R													<b>5 239,78</b>



## 4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

### 4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes Autres missions	7 200
<b>Total</b>	<b>7 200</b>

### 4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2023
<b>Produits exceptionnels</b>	
→ Vente garage	11 335
→ ...	
→ ...	
→ ...	
<b>Total</b>	<b>11 335</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	
→ à détailler ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
<b>Total</b>	<b>0</b>

## 4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

### 4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

 <b>037 - COMITÉ D'INDRE ET LOIRE</b>		Décembre 2023	Décembre 2022
<b>Détails</b>		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>EMPLOIS PAR DESTINATION CER</b>			
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>		<b>949 869,47</b>	<b>811 717,58</b>
<i>1.1 Réalisées en France</i>		<i>949 869,47</i>	<i>811 717,58</i>
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		<i>509 219,42</i>	<i>425 999,39</i>
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		350 292,66	299 570,44
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		113 143,64	83 351,89
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		376,26	1 799,03
Actions de société et politique de santé		1 128,79	1 059,04
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		44 278,07	40 224,99
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		<i>440 650,05</i>	<i>385 718,19</i>
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé			
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		439 900,05	384 718,19
<i>Programmes nationaux</i>		<i>385 313,89</i>	<i>243 981,11</i>
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		<i>54 586,16</i>	<i>100 737,08</i>
Mission reversement legs			
Autres actions		750,00	1 000,00
Actions de société et politique de santé			
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FOND</b>		<b>96 452,18</b>	<b>86 425,52</b>
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>		<i>96 452,18</i>	<i>86 425,52</i>
Frais d'appel de dons		81 908,45	75 303,59
Frais d'appel des legs		999,00	615,60
Frais traitements des dons		13 544,73	10 267,26
Frais de traitements des legs			
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes			239,07
Activités de récupérations			
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>			
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>74 500,79</b>	<b>89 621,62</b>
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>		<i>30 977,72</i>	<i>15 737,36</i>
Frais d'information et de communication externe		30 977,72	15 574,56
Frais d'information et de communication interne			162,80
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>		<i>38 448,39</i>	<i>71 788,30</i>
Frais de gestion		27 535,65	62 177,39
Formation administrative			
Impôts et taxes		753,67	133,57
Cotisation statutaire 10%		10 159,07	9 477,34
<i>3.3 Autres charges</i>		<i>5 074,68</i>	<i>2 095,96</i>
Charges financières			
Dotations aux amortissements		5 074,68	2 095,96
Charges exceptionnelles			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>		<b>1 120 822,44</b>	<b>987 764,72</b>



<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>74 500,79</b>	<b>89 621,62</b>
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>	<i>30 977,72</i>	<i>15 737,36</i>
Frais d'information et de communication externe	30 977,72	15 574,56
Frais d'information et de communication interne		162,80
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>	<i>38 448,39</i>	<i>71 788,30</i>
Frais de gestion	27 535,65	62 177,39
Formation administrative		
Impôts et taxes	753,67	133,57
Cotisation statutaire 10%	10 159,07	9 477,34
<i>3.3 Autres charges</i>	<i>5 074,68</i>	<i>2 095,96</i>
Charges financières		
Dotations aux amortissements	5 074,68	2 095,96
Charges exceptionnelles		
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>1 120 822,44</b>	<b>987 764,72</b>
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>3 441,00</b>	<b>51 735,48</b>
<b>5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>		
<b>EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>412 550,39</b>	<b>31 114,66</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 536 813,83</b>	<b>1 070 614,86</b>

<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>54 874,00</b>	<b>45 765,00</b>
Réalisées en France	54 874,00	45 765,00
Réalisées à l'étranger		
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>		
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>		<b>45 683,20</b>
<b>TOTAL</b>	<b>54 874,00</b>	<b>91 448,20</b>

<b>FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>
Fonds dédiés liés a la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés a la générosité du public en fin d'exercice		



#### 4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
2020	Ordi portable Dell Marie	753			753	235	235
2020	Ordi portable Dell Fanny	753			753	235	235
2020	Ordi portable Dell Karine	753			753	235	235
2020	Planche anatomique	913			913	150	150
2022	Ecran TV SAMSUNG	2 390			2 390	797	797
2022	22 chaises Alterburo	4 277			4 277	855	855
2022	8 tables Alterburo	3 403			3 403	680	680
2022	4 fauteuils La Redoute et Ik	1 483			1 483	297	297
2022	1 table Miliboo	225			225	45	45
2023	Univr studio kit quick start	4 104			4 104	1 284	1 284
2023	Ordi PC Dell Edwige	989			989	131	131
2023	Ordi PC Dell	989			989	131	131
<b>Total</b>		<b>21 032</b>			<b>21 032</b>	<b>5 075</b>	<b>5 075</b>

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

#### 4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

## 5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

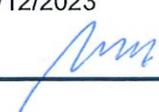
### 5.1 AUTRES INFORMATIONS

#### 5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
<b>Administrateurs élus</b> Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc...	13	1 765	1,07	30 499
<b>Bénévoles "administratifs"</b> Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc...) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	10	204	0,12	3 525
<b>Bénévoles de terrain</b> Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	35	1 038	0,63	17 937
<b>Total</b>	<b>58</b>	<b>3 007</b>	<b>2</b>	<b>51 960,96</b>

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,28 € (nbre heure équivalent temps plein x 17,28 €), ou renseigné par le calcul de GABES



### 5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	9	10 971	6
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>10 971</b>	<b>6</b>

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

### 5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	880
6257 - Réceptions	Restauration	212
...	...	
...	...	
...	...	
	<b>Total</b>	<b>1 092</b>

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

### 5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **4 814** membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.